

Règlements spécifiques 2021/2022 VOLLEYBALL

Modifications aux règlements

Les articles suivants ont été abrogés, modifiés ou ajoutés :
Aucune modification n'a été effectuée.

Toutes les modifications aux règlements sont indiquées en **rouge**.

Table des matières

1. Règlements du jeu	2
2. Admissibilité	2
3. Modalités de compétition	2
4. Modalités de classement	3
5. Responsabilités de l'institution hôte	3
6. Officiels	4
7. Délits et Sanctions	5
8. Mérites sportifs	5
9. Annexe 1 Protocole de match	6

1. Règlements du jeu

Les règles du jeu en vigueur sont celles de Volleyball Canada et de U SPORTS, éditions les plus récentes, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

1.1 Ballon de match

Le ballon de match officiel est le Mikasa V200W.

1.2 Heures de match et pauses

Les heures de matchs recommandées sont :

- Lors d'un programme double, le 2^e match à 19 h 30 ;
- Lors d'un programme simple sur semaine, entre 18 h et 20 h ;
- Lors d'un programme simple la fin de semaine, à 18 h le vendredi, à 14 h le samedi et à 13 h le dimanche.

Lors d'un programme double, la période entre les deux (2) matchs est d'une durée de 12 minutes à partir du moment où le filet est monté. Pendant le montage du filet, les équipes doivent s'échauffer à l'extérieur de la ligne de trois (3) mètres.

L'organisation hôte peut profiter d'une pause de cinq (5) minutes au lieu des trois (3) habituelles entre le 2^e et le 3^e set. Pour ce faire, elle doit avoir avisé l'équipe visiteuse par l'entremise de son bulletin d'information.

1.3 Conditions climatiques/ Transport

Une équipe, qui se présente en retard en raison des conditions climatiques, dispose de 35 minutes d'échauffement.

1.4 Uniformes

Équipe receveuse : foncé

Équipe visiteuse : pâle

2. Admissibilité

Les règles d'admissibilité en vigueur sont celles des règlements de U SPORTS et du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes.

3. Modalités de compétition

3.1 Composition de l'équipe

Les équipes peuvent aligner 14 joueurs, pouvant inclure deux (2) libéros.

3.2 Formule de compétition

En féminin, chaque équipe s'affronte à quatre (4) reprises pour un total de 20 parties.

En masculin, chaque équipe du RSEQ s'affronte à quatre (4) reprises. Chaque équipe du RSEQ affronte celles de l'SUA à trois (3) reprises sur trois (3) weekends pour un total de 17 parties.

3.3 Championnat

Quatre (4) équipes participent au championnat selon la formule suivante :

½ finale 1	2 de 3	4 ^e	vs	1 ^{er}
½ finale 2	2 de 3	3 ^e	vs	2 ^e
Finale		Reclassé 2 ^e	vs	Reclassé 1 ^{er}

Note :

- En féminin, les matchs d'une série Ottawa opposants à Laval ou Sherbrooke peuvent être joués du mercredi au dimanche.
- En masculin, tous les matchs sont joués au domicile de l'équipe la mieux classée en saison régulière. Cependant, l'équipe hôte doit offrir huit (8) chambres d'hôtel par nuit à l'équipe visiteuse.

En masculin, lorsqu'une équipe du Québec affronte une équipe des Maritimes en séries, le nombre de nuits est déterminé par le nombre de matchs :

- Deux (2) nuits pour deux (2) matchs ;
- Trois (3) nuits pour trois (3) matchs.

Lorsqu'une équipe du Québec affronte une équipe du Québec en séries ou qu'une équipe des Maritimes affronte une équipe des Maritimes en séries, le nombre de nuits est déterminé par le nombre de matchs est :

- Une (1) nuit pour deux (2) matchs ;
- Deux (2) nuits pour trois (3) matchs.

4. Modalités de classement

4.1 Classement

Les points sont alloués de la façon suivante :

- Deux (2) points pour une victoire ;
- Zéro (0) point pour une défaite.

4.2 Bris d'égalité

Le bris d'égalité est tel que défini dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

5. Responsabilités de l'institution hôte

Les responsabilités de l'institution hôte sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

5.1 Officiels mineurs, personnel de match et responsabilités

Lors du championnat, tous les matchs doivent être webdiffusés.

5.2 Services médicaux

Les services médicaux requis sont tels que définis dans les règlements de sécurité de la fédération sportive nationale/provinciale et des règles du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

- La présence d'une (1) personne certifiée par un organisme reconnu en premiers soins doit être présente à chaque partie.

5.3 Transmission des résultats et statistiques

Les exigences concernant la transmission des résultats et statistiques sont telles que décrites dans le document à cet effet, édition la plus récente.

Les statistiques du match doivent être transmises aux entraîneurs après chaque set.

Une feuille de match papier doit être disponible à la table des officiels mineurs.

5.4 Transfert de films

5.4.1 Exigences techniques, prise/angle de vue

- L'enregistrement doit respecter les standards techniques de U SPORTS ;
- La prise de vue doit « à l'arrière du terrain » ;

5.4.2 Plateforme d'échange

La plateforme d'échange de films utilisée est Perfbok.

5.4.3 Échéancier

- Tous les films de matchs doivent être mis en ligne avant midi le lundi suivant le match ;
- Lors du championnat, tous les films de matchs doivent être mis en ligne avant 9 h le jour suivant le match ;
- Tous les matchs de saison régulière et du championnat doivent être disponibles par téléchargement pour tous les membres et officiels via le système d'échange en ligne convenu ;
- Les transferts de film doivent se faire normalement même si une des équipes ne joue pas le weekend suivant ;
- Les échanges avant le 1^{er} match du calendrier régulier doivent faire l'objet d'une entente entre les équipes impliquées.

5.4.4 Sanctions si exigences techniques/échanciers non respectés

Les sanctions sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec l'exception, ajout et particularité suivante :

- Dans l'éventualité d'un problème, il est de la responsabilité de l'institution de contacter les équipes concernées et le commissaire.

6. Officiels

Les statuts, processus et politiques concernant les officiels sont ceux précisés dans l'annexe d'arbitrage incluse dans le protocole d'entente avec la fédération sportive provinciale et des règlements du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, particularités et ajouts suivants :

- En dépit de l'absence d'un ou des officiels, le match doit être joué. Les entraîneurs s'entendent sur la personne la plus compétente qui est prête à officier la partie ;
- En dépit de l'absence d'un ou des juges de lignes, le match est joué sans juge de lignes.

7. Délits et Sanctions

Les sanctions sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

8. Mérites sportifs

8.1 Championnat

	Féminin	Masculin
Bannières	1	1
Casquettes	18	18
Médailles d'or	18	18
Médailles d'argent	18	18
Trophées	1	1

8.2 Équipe(s) d'étoile(s)

- La sélection des équipes d'étoiles se fait par vote des entraîneurs tel que défini dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente ;
- En féminin, il y a deux (2) équipes d'étoiles (1^{re} et 2^e) de sept (7) étudiantes-athlètes ;
- En masculin, il y a une (1) équipe d'étoiles de sept (7) étudiants-athlètes ;
- La composition des équipes d'étoiles est arrimée à celles de U SPORTS.

Note : Les entraîneurs doivent respecter l'ordre de priorité soumis par les entraîneurs. Seules les positions 1 et 2 peuvent être inversées.

Les certificats sont remis lors du 1^{er} match à domicile des récipiendaires. Tous les récipiendaires doivent cependant être présentés.

8.3 Honneurs individuels

La sélection des honneurs individuels qui suivent se fait par vote des entraîneurs ou des administrateurs tel que défini dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente :

- Athlète par excellence
- Recrue par excellence
- Entraîneur de l'année
- Prix leadership et engagement social

Les certificats sont remis lors du 1^{er} match à domicile des récipiendaires. Tous les récipiendaires doivent cependant être présentés.

9. Annexe 1 | Protocole de match

1. Équipement nécessaire :

- Filet, poteaux, chaise d'arbitre, feuille de match ;
- Neuf (9) ballons officiels Mikasa MVA 200 de match pour l'équipe adverse ;
- Serviettes pour le terrain et sur le banc des joueurs.

2. Procédures à suivre lors d'un match :

Lors d'un match simple ou du 1^{er} match d'un programme double :

- Le terrain doit être prêt et disponible 1 h avant le début du match ;
- Les 15 premières minutes sont en terrain partagé ;
- Le chronomètre officiel débute avec 50 minutes à faire avant le match et sert de décompte officiel ;
- 32 minutes 30 secondes avant le match, l'officiel appelle les capitaines pour le tirage au sort ;
- 20 minutes d'échauffement collectif des deux (2) équipes sur le terrain ;
- Cinq (5) minutes d'échauffement spécifique à chaque équipe. Durant cette période, l'annonceur nomme tous les athlètes et entraîneurs ;
- 2 minutes 30 secondes avant le match l'annonceur présente les officiels et l'alignement de départ de chaque équipe qui vont se placer sur le terrain.

Lors d'un programme double, faire les présentations selon l'horaire suivant :

- Pendant le montage du filet, les équipes doivent s'échauffer à l'extérieur de la ligne de trois (3) mètres ;
- La période entre les deux (2) matchs de 15 minutes à partir du moment où le filet est monté ;
- Cinq (5) minutes d'échauffement spécifique à chaque équipe. Durant cette période l'annonceur nomme tous les étudiants-athlètes et entraîneurs ;
- À 2 minutes 30 secondes, l'annonceur présente les officiels et l'alignement de départ de chaque équipe qui vont se placer sur le terrain.

3. Services offerts par l'institution hôte :

- Salle d'équipe (vestiaire) pour se changer et/ou salle de réunion ;
- Endroit sécuritaire pour installer l'équipement vidéo ;
- Service médical (physiothérapeute ou autre, endroit pour faire les « tapes ») avant le début et après le match (glace, si nécessaire) ;
- Musique pendant les échauffements et les arrêts de jeu ;
- Annonceur ;
- Système à trois (3) ballons ;
- Nettoyage de plancher (selon les règles de VC) ;
- Breuvages après le match pour les joueurs, entraîneurs et officiels ;
- Transmission des résultats ;
- La distance minimale de trois (3) mètres doit être respectée entre l'aire de jeu, le banc des joueurs et les spectateurs s'ils sont du même côté.

4. Couleur des uniformes :

Équipe	Receveur	Visiteur
LVL	Rouge	Noir
MCG	Rouge	Blanc
MTL	Bleu	Blanc
SHE	Vert	Blanc-Jaune
UQM	Bleu ciel	Marine
OTT	Bourgogne	Gris